



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 2 novembre 2020

Au Conseil communal
de et à
1041 Bottens

Préavis municipal n° 2020-09
relatif à la
Demande de crédits complémentaires pour les dépassements budgétaires 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCCom), traitant du budget de fonctionnement, indique en son article 10 que :

« La Municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés. Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du conseil communal, sous réserve des dispositions de l'article 11 (dépenses imprévisibles et exceptionnelles) ».

Pour respecter cette loi, la municipalité présente une demande de crédit complémentaire en principe annuellement.

2. Demande de crédits complémentaires

Compte	Chapitre	Intitulé	Budgété	Comptabilisé ¹	Crédit complémentaire demandé
1002.306	Municipalité	Indemnisations et frais	55'410	47'222	2'500
1100.366	Administration	Aides individuelles	2'000	1'564	900
2200.318	Finances	Honoraires et prestations	2'300	6'592	5'000
3532.314	Immeuble des Placettes	Frais d'entretien	8'000	35'743	28'000
3541.314	Bâtiment du Battoir	Frais d'entretien	0	527	600
3570.314	Stand de tir	Frais d'entretien	2'000	4'960	3'000
3590.314	Refuge forestier	Frais d'entretien	4'500	8'624	4'500
4300.311	Routes	Décorations du village	2'000	966	600
4500.314	Ordures ménagères et déchetterie communale	Frais d'entretien	7'940	8'695	1'000

¹ Comptabilisation au 26 octobre 2020.

4600.314	Réseau d'égouts et d'épuration	Frais d'entretien	9'285	17'072	9'600
6500.318	Défense contre l'incendie	Participation intervention commune.	1'700	2'310	700
Total					56'400

Raisons des demandes de dépassements

Compte	Chapitre	Remarque
1002.306	Municipalité	La situation sanitaire de cette année a poussé la Municipalité à tenir plusieurs séances extraordinaires et à prendre des mesures nécessitant un engagement accru.
1100.366	Administration	Ce poste est utilisé pour garantir un revenu minimal au personnel employé à l'heure qui pâtit des restrictions liées au COVID-19
2200.318	Finances	En avril, la Commune a contracté un emprunt par l'intermédiaire de Finarbit, dont la commission est de 0.02%. L'arrivée de ce crédit a également eu pour conséquence des intérêts négatifs sur le compte courant.
3532.314	Immeuble des Placettes	Suite à des fuites d'eau et aux réparations inhérentes, nous avons profité des travaux aux Placettes pour la mise en séparatif de l'immeuble des Placettes.
3541.314	Bâtiment du Battoir	Il a fallu remplacer un pilier extérieur soutenant la toiture.
3570.314	Stand de tir	Un étaillage et un renforcement de la structure a été nécessaire, de plus il y a eu l'intervention d'un ferblantier pour la réparation des chenaux.
3590.314	Refuge forestier	Entretien du chemin d'accès. Du matériel en lien avec le COVID-19 a également dû être acheté.
4300.311	Routes	location de la nacelle plusieurs jours à cause de la météo.
4500.314	Ordures ménagères et déchetterie communale	Réparation du collecteur et remplacement d'une fourche.
4600.314	Réseau d'égouts et d'épuration	Remplacement d'une vis sans fin et le moteur au niveau du dégrilleur.
6500.318	Défense contre l'incendie	Suite au contrôle ordinaire, certaines bornes hydrantes ont dû faire l'objet de réparations.

3. Conclusion

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :


Le Conseil communal de Bottens


- Vu le préavis municipal no 2020-09 ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances ;

Décide

de donner à la Municipalité son approbation sur la demande de crédits complémentaires pour les dépassements budgétaires 2020.

Au nom de la Municipalité de Bottens
Le Syndic Le Secrétaire ad interim


L. Imoberdorf


N. Salis



Municipal responsable du dossier : Laurent Imoberdorf

